

Procès-verbal du Conseil d'Administration du Jeudi 10 décembre 2020

Le jeudi 10 décembre l'année deux mille vingt à neuf heures trente, les membres du Conseil d'Administration de l'Association Xylofutur se sont réunis en visio-conférence sur convocation du Président et conformément à l'article 13 des statuts.

Il a été dressé une feuille de présence des personnes connectées à la visio-conférence et qui est annexée au procès-verbal de la réunion.

Membres du Bureau présents ou représentés

Cf Liste de connexion à la visio-conférence en dernière page.

Excusés : S.COREE, F. DESPUJOL, E. DUMONTET, A. GODEVIN, F. GUIRAUD, J.GILBERT, P. JOYET, P. PASTUSKA, L. PIET, T. SANGUINA, S. VIEBAN, A.JARRIN, S.NORMAND, P. MEUNIER, J. DEGUERR

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal du 15/09/2020

2. Gouvernance du pôle

- Cotisations
 - modification du barème
- Comité Territorial AURA
 - Nouveau Comité territorial
 - Point sur la charte
- Proposition de modifications des statuts du pôle
- Financement, et suivi du plan d'actions
- Budget prévisionnel 2021
 - Nouveaux financeurs 2021

3. Activité du pôle :

- Projets – labellisation
 - Résultats des commissions
- Communication Animation
 - Xyloclating
 - Webinaires
 - Evènements en co-organisation
- Réseaux Europe
 - AAP
 - Projets
- Start-ups
 - Réseau La WOODTECH
 - Résultats du concours La canopée, et 2ème édition

4. Questions diverses

Le Président Frédéric CARTERET ouvre la séance à 9h30, en délivrant plusieurs informations :

La réglementation environnementale 2020, ou RE2020, est un sujet très important pour la filière bois, les ministres Barbara POMPILI et Emmanuelle WARGON ont annoncé, lors d'une conférence de presse semaine dernière, qu'en 2030 la construction bois sera très majoritaire pour les maisons individuelles diffuses et en bande. Cette très bonne nouvelle pour la filière bois, et sur laquelle nous travaillons avec l'UICB (l'Union des Industriels de la Construction Bois) et FBIE (interprofession de l'aval de la filière) depuis plusieurs années, suscite de nombreuses réactions épidermiques et polémiques de la part des autres filières de matériaux de construction.

Quelques chiffres pour fixer les idées : actuellement, le bois représente 7 % de l'acte de construire, et devra être privilégié dans 10 ans. Entre 20 et 22 000 maisons individuelles (diffuses ou en bandes) sont construites en bois dans les meilleures années, sur un total de 350 000 environ. C'est bien un défi à la fois immense et enthousiasmant qui nous attend !

Les seuils ne sont pas encore actés et sont en cours de discussion pendant cette fin d'année, et nous devrions être fixés en janvier prochain. La situation est plutôt favorable pour les acteurs du bois et de la construction bois.

En fonction des connaissances actuelles, l'utilisation de matériaux biosourcés devra être plus importante dans les maisons maçonnées à partir de 2024, puis augmenter encore en 2027, et arriver à un usage privilégiant la construction bois et/ou mixité des matériaux. Cette augmentation ne sera pas simple.

Face à de nombreuses attaques dont certaines sont très vigoureuses, la filière doit donc rester humble et unie. Nous devons être très vigilants aux messages que nous diffusons auprès des Pouvoirs Publics et des journalistes, et bien sûr préparer l'avenir pour être en mesure de répondre à cette demande.

Pour cela, et en tant que Président de l'UICB, F. CARTERET a proposé au CSF Bois de créer des modules d'accompagnement pour les acteurs de la construction, de l'amont jusqu'à l'aval, afin que les constructeurs actuels puissent s'approprier le matériau bois. Cela pourrait être par exemple des échanges et des visites de scieries et d'industries de la première transformation, de chantiers bois. Parallèlement, un travail de structuration de la filière est en cours avec les organismes nationaux, pour rassurer les marchés et leur montrer que nous sommes aptes à répondre collectivement aux nouveaux enjeux environnementaux. Les membres de la filière sont très sollicités en ce moment.

XYLOFUTUR, comme le FCBA centre technique de notre filière, fait partie intégrante de cette grande mutation nationale, pour accompagner cette transition environnementale de la construction.

Enfin, 2 appels à projets sont à l'étude également en cette fin d'année :

- AMI sur l'industrialisation de la filière, piloté par l'UICB, devrait sortir fin 1er trimestre 2021.
- AMI sur la mixité des produits de construction dans lequel XYLOFUTUR est partie prenante.

Tous ces sujets d'actualité prennent du temps et avancent cependant très vite, ils représentent des enjeux très importants pour la filière, ainsi qu'une reconnaissance de Xylofutur comme « expert » de la filière.

Frédéric CARTERET termine son introduction en remerciant les institutionnels financeurs présents, dont plusieurs pour la première fois au Conseil d'Administration : Eric TOURON pour la Région des Pays de la Loire, Xavier LECOQ et Monsieur MAIRE pour Haut-Bugey Agglomération, Stéphane PFEIFFER pour Bordeaux Métropole. Il remercie également Alain ROUSSET Président de la Région Nouvelle-Aquitaine pour son soutien et les avancées qui ont pu être possibles sur la RE 2020 grâce à son intervention.

Marc VINCENT procède ensuite à l'inventaire des pouvoirs transmis.

1. Approbation du procès-verbal du 15/09/2020

Marc VINCENT demande s'il y a des remarques particulières sur le procès-verbal puis le soumet au vote.

Première résolution

Le procès-verbal du 15 septembre est adopté à l'unanimité.

2. Gouvernance du pôle

○ **Cotisations :**

132 k€ à début décembre, pour 219 adhérents (identique à fin 2019), avec quelques démissions sur cette fin d'année et des adhésions encore à rentrer avant la fin d'année. Décembre 2020 est un très bon mois de rentrée de cotisations, à comparer aux mois de décembre précédents.

○ **Modifications du barème 2021 :**

L'intégration d'une rubrique supplémentaire « Start-up » est proposée, avec une cotisation de 500 € HT, en lien avec le nouveau service La Wood Tech et les accompagnements dédiés.

La modification de la rubrique « Institutions » est également proposée : elle devient « Institutions/Associations/Fédérations », avec deux niveaux de cotisations : un niveau régional (567 € HT, niveau actuel) et un niveau national (1700 € HT). Le niveau national permet à l'organisme adhérent de cotiser pour la structure nationale, et donc l'ensemble des établissements régionaux. C'est une transformation rendue nécessaire par l'extension nationale du pôle, qui répond à un besoin rencontré cette année par des adhérents structurés en régions, et appartenant à une même structure nationale (exemple des interprofessions FIBOIS, qui sont membres de FIBOIS France).

Nathalie COQUEREL (Fédération du Bâtiment) : demande des éclaircissements, et annonce que la FFB régionale gardera sa cotisation régionale dans un premier temps, sans cotiser pour la Fédération nationale.

Un vote est réalisé pour chacune des modifications proposées.

Deuxième résolution

Le barème 2021 est adopté à l'unanimité, avec les 2 modifications proposées.

○ **Comité Territorial AURA :**

➤ Nouveau Comité Territorial :

Suite à la réunion du 30 novembre dernier (3^{ème} réunion en 2020), le Comité Territorial est présenté par son futur Président à compter du 1^{er} janvier 2021 : Stéphane Vives Président du Directoire du groupe Monnet-Sève - Bois et Sciages de Sougy.

Collège Entreprises

- Construction: Dominique MOLARD,
- Bois Energie: Katia BEAUD
- Menuiserie: Erika TORUNSKI
- Forêt: Lionel PIET
- Chimie: Jean-Luc DAVID VAUDET

Collège Institutions/Professions

- Région Auvergne-Rhône-Alpes : Philippe MEUNIER, Vice-Président
- FNB AURA : Stéphane EYMARD
- FIBOIS AURA : Jean GILBERT
- ONF : Hervé HOUIN

La Région AURA glissera vers le collège des financeurs lorsqu'il sera mis en place après modification des statuts de Xylofutur lors de l'AG 2021 (voir ci-dessous), et sera remplacé par la FNB Aura ou FIBOIS Aura.

Collège Recherche et Formation :

- FCBA : Stéphane GRULOIS
- UCA (Université Clermont- Auvergne) : Rostand MOUTOU PITTI
- MFR AURA : Pierre ROUX

Ont été élus comme représentants du CT Aura au Conseil d'Administration de Xylofutur : Stéphane VIVES en tant que Président, Philippe MEUNIER (Région Auvergne-Rhône-Alpes), et Lionel PIET ou Stéphane EYMARD alternativement.



Comité territorial Auvergne-Rhône-Alpes

Collège Institutions / professions



Collège Entreprises / Industries



Collège Recherche et Formation



- Une Action Maroc est en cours d'établissement sur l'initiative et avec le financement de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, avec un objectif double de développement : R et D, et échanges commerciaux. Un dossier PDI (Plan de Développement à l'International) a été déposé auprès de la Région et est en cours d'analyse (vote 14 décembre) pour financer cette action et l'accompagnement des entreprises participantes.

Guy COSTA : SYLVALIM a des contacts privilégiés au travers d'actions de Recherche avec une école d'ingénieurs de RABAT et propose de faire des rapprochements pour une meilleure efficacité. Aurélie JARRIN prendra contact avec lui pour cela.

➤ Point sur la charte :

La charte a été signée en novembre, suite au dernier CA et à un entretien avec Alain ROUSSET, Président de la Région Nouvelle-Aquitaine.

Cette charte impose plusieurs obligations pour Xylofutur :

- en matière de communication : en sus des obligations communes à tout financeur, l'ajout d'une phrase sera réalisé comme suit en bas des courriers de Xylofutur pour mentionner le soutien des financeurs.

« Les actions du pôle sont réalisées grâce au soutien des adhérents, des Conseils Régionaux de Nouvelle-Aquitaine, Pays de la Loire, Auvergne-Rhône-Alpes, des Départements de l'Ain et des Landes et de la Communauté de communes Haut-Bugey Agglomération »

Si un nouveau financeur soutient Xylofutur, le nom de ce financeur sera rajouté.

- En matière de droit de vote au Conseil d'Administration : la Région Auvergne-Rhône-Alpes veut avoir un siège avec droit de vote au CA, et pour cela, la modification des statuts du pôle sera proposée à la prochaine Assemblée Générale. (voir point suivant).

○ **Proposition de modifications des statuts du pôle :**

Jusqu'à présent et depuis 2017, les financeurs étaient invités avec voix consultative au Conseil d'Administration.

Pour répondre à la demande d'avoir un siège avec droit de vote pour les financeurs (Région Auvergne-Rhône-Alpes) la création d'un quatrième collège au sein du CA est proposée, avec un statut de membre de droit. Ce collège des financeurs comprend les financeurs dont le soutien au pôle est supérieur à 50 k€ annuel.

Chaque membre de droit dispose d'un siège au Conseil d'Administration, avec un droit de vote fonction du montant de son financement annuel :

- Si 150 k€ < financement dans l'année > 150 k€, 1 voix
- Si financement dans l'année > 150 k€, 2 voix
- Si le financement s'arrête, le statut de membre de droit disparaît.

Les membres de droit sont dispensés de cotisation, ils ne sont pas éligibles au bureau, ni au poste de Président du Comité Territorial auquel ils appartiennent.

Les financeurs non membres de droit (financement annuel < 50k€) sont invités au CA et AG avec voix consultative.

Il est également proposé de rajouter la mention suivante : La Présidence du pôle sera occupée de préférence par un membre possédant un établissement au moins en Nouvelle-Aquitaine.

Ces modifications des statuts seront à voter en AGE lors de la prochaine AG en juillet, en même temps que l'élection des nouveaux administrateurs (renouvellement des mandats prévu initialement en 2020 et reporté pour raison de COVID).

Aucune question n'étant posée, il est procédé au vote.

Troisième résolution

Les modifications des statuts présentées sont adoptées à l'unanimité. Elles seront validées lors de la prochaine AGE du pôle en juillet 2021.

○ Comité Territorial Pays de la Loire :

La création de l'antenne, prévue en 2020, a été retardée en raison des restrictions sanitaires dues au COVID.

Le recrutement d'un chargé de mission Pays de la Loire est maintenu au budget 2021, et sera lancé en début d'année. Le poste sera basé dans les locaux de l'Ecole Supérieure du Bois, qui apporte un soutien financier apprécié au pôle, puisque l'ESB prend en charge l'hébergement de l'antenne, ainsi qu'une partie des frais de déplacement du chargé de mission en mettant un véhicule à disposition.

Sa première mission sera la constitution du Comité Territorial et du réseau ligérien, avec l'appui d'Atlanbois et de l'ESB.

Le Comité Territorial sera mis en place dès que le nombre d'adhérents sera suffisant.

Un projet a été labellisé cet été, nous avons eu l'accord de financement cette semaine.

Eric TOURON : La Région Pays de la Loire a suivi avec enthousiasme la proposition d'apporter son soutien au pôle Xylofutur, sous plusieurs angles : le premier de soutien à l'innovation de la filière, et également un appui à l'Ecole Supérieure du Bois. Xylofutur sera en effet un atout, une offre complémentaire pour les étudiants de l'ESB. La région attend que les adhérents soient suffisamment nombreux pour voir la structure ligérienne se mettre en place.

Alain UNVOAS : La présence de Xylofutur est accueillie avec plaisir dans l'écosystème régional, dans une dynamique régionale et également d'enjeux nationaux dans lesquels Xylofutur a un rôle actif à jouer. L'expertise de Xylofutur sera utile pour les entreprises ligériennes, et de nombreux projets de R et D sont espérés.

○ Comité Territorial Bourgogne Franche Comté

L'ouverture de l'antenne a été retardée pour les mêmes raisons qu'en Pays de la Loire. Les discussions avec la Région reprendront dès que possible.

Cela n'empêche cependant pas notre action sur le territoire, puisqu'un premier projet avec un porteur de Bourgogne-Franche-Comté a été labellisé cette semaine.

○ Atterrissage 2020 :

Financements 2020 : des avenants modificatifs sont en cours de signature avec les financeurs Conseil Régional Nouvelle Aquitaine et Conseil Régional Pays De Loire, pour tenir compte de l'activité 2020 inférieure à celle budgétée, en raison de la pandémie.

Avec les éléments actuels, l'atterrissage devrait être proche de Zéro, en sachant que les affectations des temps de travail sur les projets européens ne sont pas réalisées, et la valorisation des temps des administrateurs reste aussi à faire.

□ Financement et Plan d'actions 2020:

- Avenants modificatifs en cours de signature avec les financeurs (CR NA et CR PDL)
- Atterrissage 2020 :

LIBELLE	GOVERNANCE
Dépenses Charges gouvernance	122 927
Masse salariale chargée	414 000
Charges exceptionnelles	11289
Créances irrécouvrables	2446
TOTAL DEPENSES	552148
Recettes privées gouvernance	196 540
Recettes publiques gouvernance (hors MAD)	380 044
Produits exceptionnels	4922
Transfert de Charges	9 374
TOTAL RECETTES	550880
RESULTAT estimé	218

○ **Budget prévisionnel 2021 :**

Grands axes :

- Poursuite des programmes d'animation
- Poursuite des ouvertures d'antennes programmées : Pays de la Loire, Bourgogne Franche Comté
- Renfort de l'équipe sur les réseaux Europe,
- Maîtrise des dépenses, en fonction des recettes privées
- Montant des dépenses quasi identiques au budget initial 2020
- Cotisations maintenues au niveau 2020 (anticipation des suites COVID)
- Arrivée de nouveaux financeurs : Bordeaux Métropole, Forinvest (dans le cadre du concours La Canopée)
- Xylofutur est partenaire dans 3 projets européens
- Cotisations par prudence augmentées de 10% par rapport à l'estimé
- Partenariats privés, liés à l'action « Start-up »
- La valorisation des temps a été diminuée par rapport au prévisionnel 2020, alors qu'elle devrait logiquement être supérieure, pour tenir compte de l'incertitude liée à l'évolution de la crise sanitaire.

□ **Budget prévisionnel 2021:**

CHARGES	Budget	PRODUITS	Budget
Achats non stockés	13 000	RECETTES PRIVEES	317 277
Services extérieurs	49 200	Xylofating + Prestations annexes	8 000
Autres services extérieurs	166 000	Contributions projets	15 000
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	97 000	Cotisations	149 277
Publicité, Publications, RP	28 000	Projets européens	60 000
Déplacements/réceptions	28 000	Partenariats	25 000
Divers	13 000	Convention Forinvest	60 000
Impôts, Taxes et Versements assimilés	9 700	RECETTES PUBLIQUES	560 000
Charges de Personnel	639 377	Région Nouvelle-Aquitaine	320 000
Mise à disposition ESB	14 000	Région Auvergne-Rhône-Alpes	80 000
Mise à disposition Temps + nature	120 000	Région Pays de la Loire	60 000
		Département de l'Ain	30 000
		Département des Landes	25 000
		Haut-Bugey Agglomération	20 000
		Bordeaux Métropole	20 000
		Aquitaine	5 000
		Carbone	5 000
TOTAL DES CHARGES	1 011 277	Mise à disposition ESB	14 000
		Mise à disposition Temps + nature	120 000
		TOTAL DES PRODUITS	1 011 277

L'objectif est bien de parvenir l'année prochaine à remonter les fonds propres du pôle.

Quatrième résolution :

Le budget prévisionnel 2021 est approuvé à l'unanimité.

3. Activité du pôle :

3.1. Projets et labellisation : Animatrice Marina LOPEZ GUIA

- Résultats des commissions :
 - ✓ Forêt : 1 projet labellisé (septembre) - 1 projet avec demandes de compléments (décembre)
 - ✓ Chimie : 1 projet labellisé (décembre)
 - ✓ Bois : 1 projet labellisé (octobre) - 2 projets en commission le 10 décembre après-midi.

Soit un total de 11 à 13 projets labellisés cette année. Cette fin d'année est encourageante, des projets sont présentés dans
5 dates de commissions seront définies prochainement pour 2021, en fonction des dates des AAP.

- Commissions d'animation ont lieu régulièrement pour chacun des DAS : communication des AAP, des actualités du pôle, et émergence des thèmes d'intérêt pour les animations et évènements.
- Réunion de synthèse de l'équipe projets le 17 décembre pour faire ressortir les points d'amélioration.

- Un point sur le 2^{ème} AAP PSPC Régions :

Clôture le 3 novembre, et comité de présélection des projets le 16 décembre.

Annonce des résultats le 17 février 2021,

86 projets ont été déposés au niveau national, dont 79 labellisés par un pôle.

XYLOFUTUR a labellisé un de ces projets, et fait donc partie des 36 pôles labellisateurs lors de cet AAP.

- France Relance – AMI « renouvellement forestier » ouvert jusqu'au 7 janvier 2021

Aides au reboisement, programme doté de 150 M€, dans le cadre de la mesure nationale « aider la forêt à s'adapter au changement climatique pour mieux l'atténuer »

Le cahier des charges est disponible sur le site, ou auprès de Cécile.

Suite à une question de Jean Paul GOUBIE, 70 % des projets labellisés sont financés. Le suivi des résultats des projets est réalisé pour

3.2. Animation et communication : Animatrice : Annick LARRIEU MANAN

Sur le site : retrouvez tous les plans de relance et dispositifs de soutien à la filière.

Etat : AAP « Résilience », « territoires », « BCIAT », Fonds Bois 3 de la BPI

Régions : plans de relance avec volets bois

Sur le site vous trouverez l'Envoi du Bois, décembre en cours et l'agenda des évènements 2021.

Les documents de communication et notamment la plaquette, seront réimprimés en 2021, et nous attendons les votes définitifs de l'ensemble des financeurs avant de lancer les impressions.

Quelques chiffres sur les évènements du trimestre :

XyloDating Forêt du 22 septembre : les acteurs de la forêt face au défi carbone : quelles innovations ?

44 participants (90% de taux de participation) et 13 intervenants, 51 RDV validés

Journée numérique avec Domolandes et Odeys le 7 octobre 50 participants

Dans le cadre des Rencontres WOODRISE, 900 participants, 19 événements autour du Bois, document de restitution en préparation.

Webinaire 5 novembre AAP Ecomobilier : 64 participants sur 91 inscrits (70% de taux de participation)

Webinaire journée technique Revêtements Bio inspirés : 119 inscrits.

XyloDating Chimie 3 décembre : Colles et résines biosourcées, comment la R et D construit le monde de demain ? 54 participants (98 % de taux de participation) + 13 intervenants, 44 RDV validés.

Webinaire 7 décembre Approches comptables innovantes : 20 participants sur 30 inscrits (67%)

3.3. Réseaux et projets EUROPE : Animatrice : Apolline OSWALD (en attendant un poste dédié en 2021)

➤ Appels à Projets européens voir AMI XYLOFUTUR ou contacter Apolline.

➤ Projets européens en cours avec partenariat XYLOFUTUR.

- Sudoe WOODMARKETS

Transition numérique dans l'aval de la filière

Actions Xylofutur : sensibilisation, Questionnaire, analyse des réponses et diffusion des résultats

- Sudoe IMIP

Bois et Liège comme ressources locales dans la construction

Actions XYLOFUTUR : traductions, communication (site, flyers) et diffusion

- Sudoe EGURALT accepté phase 2

Etude des pratiques de construction bois moyenne et grande hauteurs

Actions XYLOFUTUR : Organisation d'un atelier (Nouvelle Aquitaine/Occitanie)

3.4. Start-ups :

Animateur : François VULSER

- Résultats du concours : Finale 3 novembre, en visioconférence.

	Idéation	Entreprise	Start-up	Coup de cœur Xylofutur
Lyon	Funcell	Soprema	Ephemere Square	Ossabois - Campa Verde
Bordeaux	Arrosia	Pearl	Kallafut	Pearl
Nancy	Plancher bois MCP	CBS-Lifteam	Timtrack	Forest Tract
Nantes	Oto, fauteuil à étendre	CRUARD	Open forêt Noirebois	Cruard
Paris	OTO, fauteuil à étendre	CRUARD	Ephemere Square	CRUARD

Suite du concours La Canopée (FORINVEST/ESB/XYLOFUTUR) avec nouveaux partenaires (UICB)

Suite du concours La Canopée (organisation FORINVEST/ESB/XYlofutur) : 2^{ème} édition sur 2021 et 2022

Dépôt du dossier de financement auprès de FBF et CODIFAB : réponse début janvier

Arrivée de nouveaux partenaires : UICB, FIBOIS France

- Constitution et lancement du réseau La WOOD TECH
Premiers retours favorables des start-up : intégration de réseau et participation commune à des salons
missions : pilotage de La WOOD TECH (LWT)
Dépôt de la marque réalisé
Logo en cours de création
Lancement du réseau : 10 entreprises ont donné leur accord, 47 en cours, 2 refus, recherche de financements privés en lien avec LWT.

4. Questions diverses

Frédéric Carteret a rencontré plusieurs personnes qui ont participé aux dernier Xylodating, elles étaient très satisfaites et il tient à féliciter Marina Lopez Guia pour l'organisation de celui du 3 décembre sur le thème « Colles et résines biosourcées, comment la R et D construit le monde de demain ? », et les chefs de projets en général pour l'organisation des Xylodatings.

Éric Papon, Vice-Président Innovation & Relations avec les Entreprises de l'Université Bordeaux, partage une information concernant le plan de relance et les actions de R et D promues aujourd'hui par le ministère de tutelle de l'ES et innovation: une mesure financée à hauteur de 300 millions d'euros va démarrer en janvier 2021, et dans laquelle l'Etat prendra en charge un montant non négligeable de salaire des salariés des entreprises qui seraient mis à disposition dans le cadre d'une collaboration avec des labos de recherche. Différentes actions sont promues par le ministère :

Action 1 : collaboration d'un salarié avec un laboratoire, prise en charge de 80 % du salaire par l'Etat (cadre collaboratif classique)

Action 2 : prise en charge de 50 % du salaire d'un salarié qui s'engage dans une thèse de 36 mois (comparable au CIFRE actuel, à destination d'un personnel salarié d'une entreprise)

Action 3 : concernent des personnes jeunes diplômés (ingénieur, master, docteur) financement d'un contrat de collaboration avec l'entreprise pris en charge à 80 % par l'Etat sous réserve du recrutement par l'entreprise du jeune diplômé en fin de contrat.

Cette mesure est destinée à consolider les relations entre les laboratoires de recherche et les entreprises, à maintenir en emploi le personnel de R&D des entreprises et à mettre à disposition des entreprises de jeunes diplômés et docteurs.

Quelques critères existent, les D2RT sera en charge d'expertiser les demandes, et de faire remonter les informations au niveau national. La filière forêt-bois est bien sur concernée et quelques opportunités devraient être saisies par des adhérents du pôle, vu les nombreuses collaborations qui existent au niveau national.

Conclusion de Frédéric CARTERET : restons solidaires, unis et offensifs.

Nous pouvons nous féliciter de nos actions depuis de nombreuses années, qui ont permis de mettre en lumière notre filière Bois.

Attendons les résultats de cette future réglementation qui va modifier de façon très importante le paysage de nos prochaines années.

Excellentes fêtes de fin d'année à tous.

La séance est levée à 12h.

Le prochain Conseil d'Administration de XYLOFUTUR est prévu pour le 10/03/2021 à 9h30

MERCI À NOS
ADHÉRENTS
POUR LEUR FIDÉLITÉ

À NOS FINANCEURS
POUR LEUR SOUTIEN

